Atelier du Laboratoire pour
la recherche critique en droit

20 novembre, 2025, 11 h 30 - 13 h
Salle A8-252, Faculté de droit de l'UdeS

Anything goes en droit : quand la méthode devient le problème

Peut-on justifier n'importe quelle solution en droit? Si la question a de quoi étonner, il est des cas dans lesquels les mêmes concepts permettent bien de justifier des solutions opposées. Dans son ouvrage Contre la méthode, le philosophe Paul Feyerabend a montré que de nombreuses avancées scientifiques n'ont pu survenir qu'en violant les méthodes établies. D'où sa formule : « anything goes ».
La question est de savoir si cette leçon vaut pour le droit : lorsque le débat tourne en rond, faut-il affiner les concepts ou interroger les méthodes et les présupposés qu'elles emportent?

Quand une méthode supposée lever les contradictions débouche sur des justifications circulaires, c'est peut-être qu'elle est devenue le problème.

Présentateur : **Pierre Bon, UdeS**
Commentatrice : **Alexandra Popovici, UdeS**

Université de Sherbrooke